**ANNEXE II - Termes de Référence (TDR)**

**Sélection d’une entreprise évoluant dans la gestion des manutentionnaires pour les activités de remise des articles/marchandises aux bénéficiaires de l’OIM-Guinée.**

1. **CONTEXTE**

Dans le cadre de l'amélioration de nos opérations logistiques, L’Organisation Internationale pour les Migrations en République de Guinée envisage de passer un contrat d’une (1) année (**01/12/2024 au 30/11/2025**), pour la période d’un an renouvelable sur la base des performances positives, avec une structure évoluant dans la gestion des manutentionnaires et disposant de personnels qualifiés pour renforcer notre équipe et faciliter la remise des articles/marchandises aux bénéficiaires bénéficiant des programmes d’assistance de l’OIM.

Les manutentionnaires joueront un rôle clé dans la gestion et la manipulation des marchandises au sein de notre entrepôt.

**Les marchandises sont reparties par catégories**

* **Denrées Alimentaires composées de sac de riz, sac de sucre, sac de farine, carton de beure, les bidons d’huiles de 20 litres, les cartons de sardines, cartons d’omela...**
* **Quincaillerie composée de matériels de construction et accessoires (Sacs de ciments , les barres de fer, les feuilles de tôles, pèles, brouettes et autres accessoires ………**
* **Les catégories d’habits composées de balles de friperie, les prêts à porter ;**

1. **Objectif :**

 Le principal objectif de ce recrutement est de sélectionner une structure ayant des personnes compétentes et expérimentées pour assurer le chargement, la distribution des marchandises de manière efficace et sécurisée.

1. **Responsabilités de la structure pendant les remises**

* Assurer la disponibilité d’au moins vingt (20) manutentionnaires pour chaque remise ;
* Préparer les commandes pour l'expédition au sein de l’entrepôt.
* Maintenir un environnement de travail propre en termes de santé-sécurisé standard ;
* Assurer la collation des manutentionnaires lors des remises ;
* Procéder au paiement direct sur site après chaque remise,
* Mettre à disposition des manutentionnaires des équipements de protection

**QUALIFICATIONS REQUISES :**

Le prestataire de service devra justifier d’une expérience d’au moins trois (03) ans dans le domaine de la gestion des manutentionnaires, fournir la preuve qu’il dispose de l’expertise dans le domaine et respecter les exigences ci-dessous.

* Preuve d’existence de la structure soumissionnaire dans le domaine ;
* Disposer des capacités matérielles et humaines dans le domaine ;
* Fournir les preuves en termes d’assurance pour les travailleurs/manutentionnaires en cas d’accident sur le site ;
* Fournir à l’OIM la preuve du type de contrat qui leur lie aux agents manutentionnaires ;
* Expérience avec le système des Nations Unies ou ONG reconnue est un atout majeur.
* Expérience préalable ayant une équipe de manutentionnaire ou dans un rôle similaire.
* Un personnel ayant la Capacité à soulever des charges lourdes.
* Bonne condition physique.
* Capacité à travailler en équipe.
* Connaissance des procédures de sécurité

**PROPOSITION FINANCIERE :**

Le prestataire devra faire une proposition financière (Devis/proforma), de préférence, nous donner les prix unitaires de ses différents services/prestations comme mentionné ci-dessous :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| N° | Désignation | Unité | Prix unitaire HTVA GNF\* | Prix total HTVA GNF\* |
| I | Prime d’un manutentionnaire par jour travaillé y compris le mangé et le transport. | 1perso |  |  |
| 2 | Prime entre 10 à 15 manutentionnaires par jour travaillé y compris le mange et le transport. | Forfait |  |  |
| 3 | Prime entre 16 à 20 manutentionnaires par jour travaillé y compris le mange et le transport. | Forfait |  |  |
| 4 | le taux de remise accorder en fonction du nombre manutentionnaire pour chaque activité ; | Forfait |  |  |

NB :

**Nos sites d’exécution des travaux sont à l’intérieur de l’école Sainte Marie de Dixinn et au centre Jean Pail2 à Ratoma-Conakry.**

**Le nombre de manutentionnaire demandé peut varier selon la quantité d’articles/marchandises à remettre aux bénéficiaires par jour.**

CONDITIONS DE SOUMISSION

Le prestataire devra être une structure constituée et enregistrée dans l’exercice de ses activités en Guinée.

Dans ce cadre, il devra entre outre produire des documents légaux d’enregistrement (autorisation administrative et registre de commerce) faire la preuve de sa mise à jour fiscale et sociale par la production des attestations correspondantes.

Le prestataire devra être accessible par téléphone, par adresse électronique et par adresse physique.

**Documents à fournir**

Le prestataire devra fournir les documents suivants :

* Une copie du Registre de commerce RCCM ;
* Une Copie du NIF à jour ;
* Copie de la carte d’identité du soumissionnaire ou du représentant légal de l’entreprise ;
* Attestation de régularité fiscale, attestation CNSS ;
* Copie du Relevé d’identité Bancaire
* Au moins 2 contrats de services avec attestation de bonne fin pour des marches similaires qui couvrent une période de 3 ans,

**Critère d’attribution** :

* Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant introduit les offres régulières en proposant l’offre la plus raisonnable et qui respecte les closes dudit TDR.

NB : Le marché sera attribué sur base des closes mentionnées dans ce TDR et aussi les preuves fournies par le prestataire en fonction de son antécédent avec d’autres structures pour la qualité des services rendus.

ENTREPRISE SPECIALISEE DANS LA MANUTENTION …………………………………………..:

Gérant :

Signature Reçu le…………………….